



Relevé de décisions

Réunion du bureau du 21 septembre 2015

Rédactrice : Eloïse VIANDIER

Participants

Nom	Société	Nom	Société
Éloïse VIANDIER	CCI Versailles-Yvelines	Christophe BOUILLETTE	RENAULT
Frédéric TAVIAUX	MAZET MERCIER	Vanessa ANGER	VILLE DE LIMAY
Pascale GROS-DUBOIS	PORTS DE PARIS	Corinne ALLAIN	VILLE DE LIMAY

Ordre du jour :

- 1) Présentation du CELP à la Ville de Limay
- 2) Suivi du planning d'animation
- 3) Site Internet du CELP

1) Présentation du CELP à la Ville de Limay

L'équipe de communication de la Ville de Limay est venue à la rencontre du CELP afin de lui dédier un article dans le prochain bulletin municipal.

Le CELP est alors présenté : Son fonctionnement, ses membres, ses enjeux, ses événements et actions menées sur le territoire.

Pour appuyer cette demande, Eloïse VIANDIER transmettra à Vanessa ANGER la fiche descriptive du CELP ainsi que la liste de ses adhérents.

2) Suivi du planning d'animation

Au vu des délais pour communiquer, il est collégialement décidé de décaler la réunion sur le thème du Tribunal des Prud'hommes initialement prévu le 27 octobre.

La date sera arrêtée en fonction de la disponibilité de l'intervenant. Frédéric TAVIAUX se charge de le contacter afin de caler la date.

La Présidente informe de l'invitation du Garage Citroën Felix Faure (stockage et préparation voitures) pour recevoir les membres du CELP. Cette visite sera programmée à la fin du mois de novembre.

Enfin, le CELP aimerait proposer à ses membres la visite du site d'ALPA à Porcheville. Éloïse se charge de contacter Denis PIERREAU pour lui en faire la demande.

3) Site Internet du CELP

Frédéric TAVIAUX évoque ses difficultés techniques par rapport à l'alimentation du site.

Eloïse VIANDIER propose alors d'organiser une réunion du bureau entièrement dédiée au site Internet.

Le but sera de remanier les onglets en fonction des besoins du CELP, mais aussi de former les membres du bureau qui seront tous administrateurs du site.

Pour ce faire, un Doodle leur sera adressé.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17h30.